

SEANCE DU JEUDI 1er OCTOBRE 1981

Le Conseil se réunit le jeudi 1er octobre 1981 à 10 heures, tous les membres étant présents à l'exception de Monsieur Valéry GISCARD d'ESTAING qui est excusé.

Le Président rappelle l'ordre du jour ci-après :

- Examen des recours suivants, dirigés contre les élections à l'Assemblée nationale des 14 et 21 juin 1981.

f. n°	Député	Requérant	Département et circonscription	Tour de scrutin
.925	M. SAUVAIGO (R.P.R.)	MM. GALY et FREMAUX (candidat P.S. et son suppléant)	Alpes-Maritimes (6ème)	1er
.942	M. SANTONI (R.P.R.)	M. GIRARD (E)	Bouches-du-Rhône (1ère)	2ème
.951	M. D'ORNANO (P.R.)	M. BESSE (P.S.)	Calvados (3ème)	2ème

Rapporteur : M. Guy THUILLIER, Conseiller
Référéndaire à la Cour des Comptes
rapporteur adjoint près le Conseil
constitutionnel

f. n°	Député	Requérant	Département et circonscription	Tour de scrutin
.931	M. ROSSINOT (U.N.M. radical)	M. GROCOLAS (P.S.)	Meurthe-et-Moselle (3ème)	1er

Rapporteur : M. Alain BACQUET
Maître des requêtes
au Conseil d'Etat
rapporteur adjoint
près le Conseil
constitutionnel

Monsieur THUILLIER présente, sur chacun des dossiers dont il est chargé, le rapport qui est conservé au dossier déposé aux archives.

Le Conseil adopte à l'unanimité les conclusions de la première section et le projet qui leur a été soumis.

Monsieur THUILLIER quitte la salle des séances et Monsieur BACQUET présente, sur la requête de Monsieur GROSCOLAS contre l'élection de Monsieur ROSSINOT, le rapport conservé au dossier déposé aux archives.

Le Conseil adopte à l'unanimité le projet qui avait été retenu par la section.

La séance est levée à 12 h 30.

Le texte des décisions adoptées est joint au présent procès-verbal.